

Arcis sur Aube, le 11 octobre 2019

Monsieur BONNEVILLE Philippe
Enseignant d'EPS
Du collège de la Voie Châtelaine

Le collège

Objet : Dossier séjour à ARÊCHES.

Le secrétariat de direction

Affaire suivie par
Philippe BONNEVILLE

Madame, Monsieur,

Référence :
LG/OL/2016-2017

Votre enfant vous remet aujourd'hui l'autorisation familiale pour le séjour à Arêches.

Il doit impérativement rapporter à M BONNEVILLE ou Mme BENEZECH cette autorisation pour le **lundi 25 novembre 2019 au plus tard** avec :

Téléphone
03 25 37 85 52
Fax
03 25 37 00 12
Mél.
ce.0100665U@ac-reims.fr

13 rue de Brienne
BP 25
10 700 ARCIS SUR AUBE

Horaires d'ouverture au public :

7h45 à 17h00
lundi, mardi, jeudi,
vendredi
7h45 à 12h00
mercredi

- le **dossier médical** ci-joint complété et visé par votre médecin,
- la **photocopie de l'attestation VITALE** de sécurité sociale (**et non la photocopie de la carte vitale**),
- la feuille d'engagement élève et famille,
- un RIB,
- l'autorisation familiale,
- l'enquête niveau de ski,
- l'enquête chambres.

Pour des raisons d'organisation et pratiques, **il est obligatoire de rendre l'ensemble du dossier complet le même jour.**

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Philippe BONNEVILLE